



La commune de Moliets et Maâ s'engage dans un projet de développement durable dans le respect de l'environnement.

L'un des enjeux, qui nous concerne tous, est la **propreté au quotidien des espaces publics**.
Chaque molietsois doit être acteur de la qualité de son environnement.

Moliets et Maâ Ville Propre est un des objectifs de ce projet.

- En rappelant les structures et consignes déjà existantes, que chacun doit s'approprier.
- En renforçant la communication, d'abord à destination des molietsois mais aussi en élargissant aux campings et résidences de vacances, aux propriétaires de locations saisonnières, et à tous les acteurs de la saison estivale.

La propreté, le tri, le recyclage sont des enjeux dont il faut tenir compte pour nous et aussi pour nos enfants. Des gestes simples, aussi petits soient-ils, constituent une pierre à l'édifice de cette **préservation de l'environnement, véritable enjeu pour notre société**.


Faisons- en notre priorité en agissant au quotidien.

La commune met à la disposition de tous :


- **Le guide des particuliers et la charte écocitoyenne**

Pour que chacun sache comment **trier ses poubelles et participe au « bien-être ensemble »**

Gardons notre ville propre
Guide à l'usage des particuliers



Déchets ménagers en sacs fermés
Household waste in sealed bags
Residuos domésticos en bolsas cerradas
Haushaltmüll in verschlossenen Säcken



Ampoules, piles, cartouches d'imprimante
Lightbulbs, battery, printer cartridges

Magasin U express Moliets

Déchets recyclables
Recyclable waste
Residuos reciclable
Wiederverwertbarer Abfall

Recyclage en point tri
Take to recyclable point


Au bourg :

- Avenue de l'Océan (cimetière),
- Lotissement des chênes-lièges (avenue des Lacs),
- Route d'Azur.



En station :

- Avenue de l'Océan (aire des camping-cars),
- Les villas de l'Océan (avenue Brémontier),
- Club Royal Océan la Prade
- Rue Chamberlent,
- Rue des Craquillots,
- Centre des Séminaires

Encombrants et déchets verts
Bulky household waste and green garden waste
Residuos voluminosos y residuos verdes
Spernmüll und Gartenabfall



DECHETTERIE, ROUTE D'AZUR



Pour mieux vivre ensemble, respectons l'environnement de Moliets et Maâ

Charte pour des citoyens écoresponsables

- Nous participons activement à la propreté de notre commune :
 - Nous ne mettons pas de déchets en dehors des poubelles
 - Nous ramassons les déjections de nos animaux
 - Nous participons à la propreté des rues, de la plage et de la forêt, nous respectons les locaux et endroits communs.
- Nous réduisons nos déchets :
 - En évitant d'acheter des produits jetables
 - En privilégiant de boire l'eau du robinet
 - En compostant les déchets organiques
- Nous trions et valorisons tous les déchets produits :
 - En sacs pour les déchets ménagers
 - En point tri pour les déchets recyclables : verre, papier, carton, plastique, piles, emballages métalliques....
 - En déchetterie pour les encombrants : électro-ménager, mobilier, déchets végétaux, gravats, métaux....
- Nous économisons le papier :
 - En n'imprimant que si cela est nécessaire
 - En utilisant du papier recyclé
- Nous sommes attentifs à notre voisinage :
 - En respectant les horaires pour les nuisances sonores
 - En étant vigilant aux nuisances visuelles et olfactives
 - En prévenant lorsqu'une fête est organisée
- Nous agissons au quotidien sur nos consommations en ressources naturelles et en énergie (eau, électricité)
- Nous sommes attentifs à notre consommation alimentaire afin d'éviter le gaspillage.
- Nous privilégions les modes de transports propres : vélo, bus, co-voiturage chaque fois que c'est possible.

- **L'affichage sur les containers**

Il y a 68 points de collecte des ordures ménagères au bourg et à Maâ et 30 sur le secteur plage.

Les containers placés dans ces points collecte sont **réservés aux déchets ménagers en sacs fermés**.

Tout autre déchet doit aller soit au point tri le plus proche soit en déchetterie.

- **Les stations de tri et la déchetterie**

Elles permettent le tri des déchets non ménagers : verre, papiers, cartons.... à l'exception de tout déchet devant aller à la déchetterie.

Il est interdit de poser des déchets hors des containers de tri.

La déchetterie reçoit **les encombrants, les toxiques, les végétaux, les gravats.**

Sitcom